



COMMUNIQUE DE PRESSE - Montpellier, le 10 novembre 2022, 20h00

DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE ET POUR ACCÉLÉRER SON DÉVELOPPEMENT SUR LE MARCHÉ MONDIAL DU LUXURY WIRELESS HOME AUDIO, CABASSE, MARQUE HISTORIQUE ET PIONNIÈRE DE L'AUDIO HAUTE-FIDÉLITÉ DE LUXE ET FILIALE DE CABASSE GROUP, ANNONCE UN PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

- Projet d'augmentation de capital de Cabasse pour un montant cible d'environ 1,5 M€ avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public
- Projet d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA_{FIDÉLITÉ}) à tous les actionnaires de Cabasse (sous condition d'une détention de 12 mois sans interruption des actions Cabasse à compter de la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital)

Concomitamment au projet de distribution exceptionnelle en nature aux actionnaires de Cabasse Group de 50,1% des actions du capital de la filiale Cabasse, société française d'audio haute-fidélité de luxe, et de la demande d'inscription des actions de Cabasse sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris annoncé le 17 octobre 2022¹, Cabasse Group (Euronext Growth - FR0013530102 - ALCG), groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (maison intelligente), annonce un projet d'augmentation de capital de sa filiale Cabasse, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public pour un montant cible d'environ 1,5 M€, destiné à financer le plan de croissance de sa filiale sur le marché mondial du Luxury Wireless Home Audio.

Dans une volonté de fidéliser ses futurs actionnaires, la société Cabasse projette également de réaliser, à l'issue de ce projet d'augmentation de capital, une émission gratuite de bons de souscription d'actions (BSA_{FIDÉLITÉ}). Tout actionnaire de Cabasse qui aurait conservé l'action Cabasse sans discontinuer durant 12 mois à compter de la date du règlement livraison des actions nouvelles relatives à l'augmentation de capital à venir se verrait remettre gratuitement un 1 bon de souscription d'action (BSA) pour une 1 action Cabasse détenue.

Cette augmentation de capital pourrait être complétée par un projet d'émission d'un emprunt obligataire convertible par la filiale Cabasse, d'un montant pouvant aller de 1,5 M€ à 3,0 M€, avec un ou plusieurs fonds d'investissement qui ont manifesté leur intérêt pour souscrire à une émission de ce type.

En s'appuyant sur sa gamme de solutions audio connectées de luxe et haute-résolution THE PEARL COLLECTION et en poursuivant l'accroissement de ses parts de marché à l'international, la filiale Cabasse vise à figurer, à l'horizon 2025, parmi les leaders mondiaux sur le segment Wireless (connecté) du marché mondial en forte croissance du Luxury Home Audio (~1,1 Mds\$ en 2020 et estimé à ~1,4 Mds\$ en 2028²). Cette ambition est matérialisée à travers les objectifs visés par la filiale Cabasse : une croissance annuelle moyenne supérieure à +15% sur la période 2021-2025 et une marge d'EBITDA normative de 15% à moyen terme.

Sous réserve des conditions de marché, la réalisation de ce projet d'opération est soumise à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Cabasse Group convoquée le 21 novembre 2022, à l'accord du Conseil d'administration d'Euronext Paris sur le Document d'information établi par la société Cabasse ([lire le communiqué de presse du 17 octobre 2022](#)). Aucun de ces projets d'opérations ne donnerait lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers et ne répondrait aux exigences d'une offre de financement participatif au sens du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

¹ sous réserve des conditions de marché, la réalisation de ces projets d'opérations est soumise à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Cabasse Group convoquée le 21 novembre 2022 et à l'accord du Conseil d'administration d'Euronext Paris sur le Document d'information établi par la société Cabasse ([lire le communiqué de presse du 17 octobre 2022](#)) et à la levée des conditions suspensives usuelles à ce type d'opérations.

² Sources : Futuresource Consulting CY (2020), Cabasse.

Alain Molinié, Président - Directeur général de Cabasse Group, déclare :

« Fort de son savoir-faire historique en ingénierie acoustique enrichi par celui du Groupe en matière de connectivité, Cabasse est devenu une référence sur le marché de l'audio connecté de luxe et propose, à travers la gamme THE PEARL, la collection d'enceintes actives connectées haute-résolution la plus complète du marché.

La société a désormais tous les atouts pour poursuivre son développement de manière indépendante pour figurer parmi les leaders mondiaux sur le segment Wireless du marché du Luxury Home Audio. Au regard des perspectives de Cabasse sur ce marché, nous souhaitons renforcer les ressources financières de notre filiale en projetant une augmentation de capital par offre au public permettant d'ouvrir plus largement le capital de Cabasse à de nouveaux investisseurs, institutionnels et individuels ».

Projet d'augmentation du capital social de la filiale Cabasse avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant cible d'environ 1,5 M€ par offre au public

Concomitamment au projet de distribution exceptionnelle en nature aux actionnaires de Cabasse Group de 50,1% des actions composant le capital social de la filiale Cabasse annoncé au 17 octobre 2022 (lire ci-après), et à la demande d'inscription des actions de Cabasse sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris³, Cabasse entend réaliser une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public.

Ce projet d'augmentation de capital, dont les modalités et le calendrier seront détaillés dans le Document d'information soumis à l'approbation d'Euronext Paris ainsi que dans un communiqué de presse dédié, viserait à réaliser une levée de fonds d'un montant cible d'environ 1,5 M€, dont une partie par conversion du compte courant d'actionnaire de Cabasse Group ne pouvant excéder 49,9% du montant brut de l'augmentation de capital, afin de financer, pour la partie de l'augmentation de capital ne résultant pas de la conversion du compte courant, le plan de croissance de la société sur le marché mondial du Luxury Wireless Home Audio.

Cette augmentation de capital serait réalisée au prix de 9,42 € par action nouvelle, prix identique à celui de la distribution en nature des actions de la filiale Cabasse aux actionnaires de Cabasse Group, correspondant à la valeur comptable des titres de Cabasse dans les comptes de Cabasse Group au 30 juin 2022, soit une valorisation de la société de 9,7 M€.

Cette augmentation de capital ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers et ne répondrait pas aux exigences d'une offre de financement participatif au sens du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Projet d'attribution gratuite de bons de souscription (BSA_{FIDÉLITÉ}) afin de fidéliser les futurs actionnaires de la filiale Cabasse

Tout actionnaire de Cabasse qui aurait conservé l'action Cabasse sans discontinuer durant 12 mois à compter de la date du règlement livraison des actions nouvelles relatives à l'augmentation de capital se verrait remettre gratuitement un 1 bon de souscription d'action (BSA_{FIDÉLITÉ}) pour une 1 action Cabasse détenue.

10 BSA_{FIDÉLITÉ} donneraient droit, pendant une durée de trois ans, à la souscription de 1 action nouvelle ou existante de la filiale Cabasse au prix de 9,42 €, prix correspondant à la valorisation retenue dans le cadre de la distribution en nature des actions de la filiale Cabasse aux actionnaires de Cabasse Group et à celui du projet d'augmentation de capital.

Rappel des principales modalités du projet de dividende exceptionnel par la distribution d'actions de la filiale Cabasse aux actionnaires de Cabasse Group et de cotation de Cabasse sur Euronext Growth

Le Conseil d'administration de Cabasse Group propose à ses actionnaires, lors de l'assemblée générale mixte convoquée le 21 novembre 2022, d'approuver une distribution exceptionnelle en nature de 50,1% des actions composant le capital social de sa filiale Cabasse, à concurrence d'une (1) action Cabasse reçue pour cinq (5) actions Cabasse Group détenues.

Cette distribution exceptionnelle en nature d'actions Cabasse ferait l'objet d'un détachement le 28 novembre 2022 et d'une mise en paiement le 30 novembre 2022.

Les actionnaires de Cabasse Group dont les actions auront fait l'objet d'un enregistrement comptable à leur nom à la date du 29 novembre 2022, à l'issue du jour de Bourse précédant la date de détachement (c'est-à-dire après prise en compte des

³ sous réserve des conditions de marché, la réalisation de ces opérations est soumise à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Cabasse Group convoquée le 21 novembre 2022 et à l'accord du Conseil d'administration d'Euronext Paris sur le Document d'information établi par la société Cabasse ([lire le communiqué de presse du 17 octobre 2022](#)).

ordres exécutés pendant la journée du 25 novembre 2022, quand bien même le règlement-livraison de ces ordres interviendrait le 29 novembre 2022) se verraient attribuer les actions Cabasse.

Les actions auto-détenues par Cabasse Group ne seront pas éligibles à la distribution d'actions Cabasse.

La valeur des actions Cabasse qui seraient attribuées est évaluée à 9,42 € par action, soit une valorisation de la société de 9,7 M€ sur la base de la valeur comptable des titres de Cabasse dans les comptes de Cabasse Group au 30 juin 2022. Cette évaluation a par ailleurs fait l'objet d'une expertise indépendante.

Les droits formant rompus ne seront ni négociables ni cessibles. En conséquence, lorsque l'attribution à laquelle un actionnaire de Cabasse Group aurait droit par application de la parité retenue ne sera pas un nombre entier d'actions Cabasse, l'actionnaire recevra le nombre d'actions Cabasse immédiatement inférieur, complété par le versement d'une soulte en espèces.

Il est prévu que les actions Cabasse fassent l'objet, simultanément à leur distribution, d'une inscription sur le système multilatéral de négociations Euronext Growth d'Euronext Paris, sous réserve de l'accord d'Euronext Paris et des conditions de marché favorables.

Le régime fiscal de la distribution en nature est décrit dans le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale mixte, disponible sur le site internet de la Société (www.cabassegroup-bourse.com), rubrique Assemblées.

Les actionnaires de Cabasse Group sont invités à consulter le rapport du Conseil d'administration détaillant les modalités de l'opération de distribution, mis à disposition sur le site internet de la Société (www.cabassegroup-bourse.com), rubrique Assemblées.

La participation de Cabasse Group au capital de Cabasse serait ainsi ramenée de 99,99% du capital social à 49,9% du capital social à l'issue de l'opération de distribution et avant la réalisation du projet d'augmentation de capital. Le solde du capital, à l'issue de l'opération de distribution et avant la réalisation du projet d'augmentation de capital, serait détenu par les actionnaires de référence⁴ de Cabasse Group pour 11,9% et le flottant s'établirait à 38,2%.

L'avis de réunion pour l'assemblée générale mixte des actionnaires de Cabasse Group du 21 novembre 2022 paru au BALO le 17 octobre 2022, ainsi que l'avis de convocation paru au BALO le 2 novembre 2022, sont également disponibles sur le site Internet de la Société (www.cabassegroup-bourse.com), rubrique Assemblées.

Projet de changement de dénomination sociale de Cabasse Group en VEOM Group

Au cours de l'assemblée générale mixte du 21 novembre 2021, il sera également soumis au vote des actionnaires un changement de dénomination sociale de Cabasse Group, qui serait rebaptisée VEOM Group.

Le code mnémonique deviendrait ALVG, en lieu et place de ALCG. Le code ISIN des actions VEOM Group serait inchangé : FR0013530102.

Agenda financier 2022

- | | |
|--|-------------------------|
| ▪ Assemblée générale mixte | 21 novembre 2022 |
| ▪ Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre 2022 | 2 février 2023 |
| ▪ Résultats annuels 2022 | 19 avril 2023 |

Ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées si nécessaire. Les publications auront lieu après la clôture des marchés d'Euronext.

⁴Fondateurs + Management + Administrateurs + Investisseurs historiques

A propos de Cabasse

Créé par Georges Cabasse en 1950, Cabasse est un spécialiste français de l'acoustique qui conçoit et commercialise des solutions audio haute-fidélité (enceintes connectées et passives, amplificateurs, etc.) destinées aux passionnés de musique. Équipées des fameux haut-parleurs coaxiaux, ces solutions audio de luxe permettent une restitution du son et de la musique sans égal.

Aboutissement de plus de 70 années d'innovation et d'ingénierie acoustique, Cabasse a lancé depuis 2018 la gamme THE PEARL, véritable collection d'enceintes actives connectées haute-résolution la plus complète du marché. Avec le succès de cette gamme, Cabasse est désormais entré dans une phase de forte croissance, avec un chiffre d'affaires passé de 6,3 M€ en 2019 à 11,0 M€ en 2021, soit une croissance annuelle moyenne de l'activité de +32% au cours des deux derniers exercices.

En s'appuyant sur sa gamme de solutions audio connectées de luxe et haute-résolution la plus large du marché et en poursuivant l'accroissement de ses parts de marché à l'export, Cabasse ambitionne de figurer, à l'horizon 2025, parmi les leaders du marché mondial du Luxury Home Audio.

Depuis 2014, Cabasse est détenu par Cabasse Group (Euronext Growth - FR0013530102 - ALCG), groupe européen leader de l'univers de la Smart Home (maison intelligente), pionnier du multi-room et des technologies de streaming.

Plus d'informations sur [Cabasse.com](https://www.cabasse.com)

A propos de Cabasse Group

Cabasse Group est un groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (Maison intelligente).

Le groupe est présent sur les segments les plus dynamiques du marché de la *Smart Home* : l'audio haute-fidélité, sous la marque Cabasse, la domotique et les solutions pour le confort de la maison, sous la marque Dio, et les équipements de vidéo-sécurité et les accessoires électriques sous la marque Chacon.

Le groupe présente une forte complémentarité de ses marques, des synergies technologiques basées sur sa plateforme logicielle *Smart Home Business Platform*, et une combinaison de savoir-faire produits, industriels, design et commerciaux, avec pour ambition de démocratiser la maison intelligente auprès des foyers.

Cabasse Group bénéficie d'une organisation mondiale établie, avec une présence en France (Montpellier et Brest), en Belgique (Bruxelles), aux États-Unis (Menlo Park) et une filiale industrielle à Singapour.

Cabasse Group a été reconnue à plusieurs reprises parmi les sociétés French Tech en hyper croissance.

Libellé : Cabasse Group

Code ISIN : FR0013530102

Code mnémonique : ALCG

Nombre d'actions composant le capital social : 2 577 033

Plus d'informations sur [Cabassegroup.com](https://www.cabassegroup.com) [@Cabasse_Group](https://twitter.com/Cabasse_Group) [/Cabasseofficiel](https://www.facebook.com/Cabasseofficiel)
[/Chacon.DiO.France](https://www.facebook.com/Chacon.DiO.France)



Contact Cabasse Group Alain Molinie - PDG Tél. + 33 (0)4 67 47 10 00	ACTUS - Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 92 momnes@actus.fr	ACTUS - Relation presse Amaury Dugast Tél. +33 (0)1 53 67 36 74 adugast@actus.fr
---	--	--

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de Cabasse Group et de Cabasse. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que "penser", avoir pour objectif de, s'attendre à, "entendre", "estimer", "croire", "devoir", "pourrait", "souhaite" ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Cabasse Group et Cabasse. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liés notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de Cabasse Group et de Cabasse concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de Cabasse Group et de Cabasse. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. Cabasse Group et Cabasse ne prennent aucun engagement de publier des mises à jour des informations contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligations légale ou réglementaire qui leur serait applicable. Cabasse Group et Cabasse opèrent dans un environnement concurrentiel en évolution rapide ; elles ne peuvent donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter leur activité, leur impact potentiel sur leur activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.